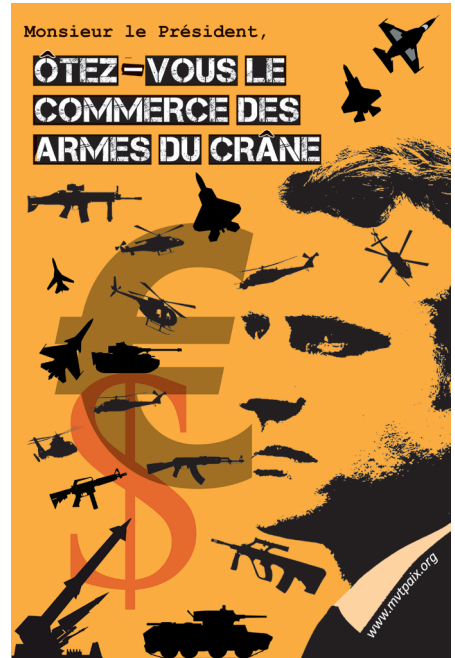


Non à l'économie de guerre proposée par E. Macron lors du salon mondial des ventes d'armements Eurosatory

Au salon mondial des ventes d'armement Eurosatory, le lundi 13 juin 2022, le président Macron a déclaré vouloir « engager la France dans une économie de guerre qui doit s'installer sur le long terme ». Le même jour, un arrêté préfectoral interdisait tout rassemblement aux alentours du salon des ventes d'armes avec l'objectif clair d'interdire au Mouvement de la Paix et à l'association « Stop fuelling war » de déployer une banderole condamnant le commerce des armes. Interdiction immédiatement mise en œuvre par les forces de police, alors que l'interdiction n'avait pas été signifiée aux deux organisations qui avaient informé légalement les autorités préfectorales de la tenue de cette action.

Ces décisions sont graves. Le président Macron non seulement porte atteinte au droit de manifester, mais surtout multiplie les décisions politiques qui engagent la France dans une logique de guerre permanente qui s'exprime plus particulièrement par :

- La mise en œuvre d'une loi de programmation militaire engageant la France dans le doublement des crédits consacrés aux armes nucléaires, en faisant passer ce budget de 3,7 à 7 milliards d'euros par an, soit sur 15 ans 100 milliards d'euros pour de nouvelles armes atomiques, alors que le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires est entré en vigueur le 22 janvier 2021.
- Par décret du 17 avril 2022, il vient de supprimer le corps diplomatique qui était un outil indispensable pour pérenniser un corps de diplomates compétents susceptibles d'agir pour la paix aux quatre coins du monde.
- Hier, il a validé par sa présence un commerce mortifère dans lequel la France occupe la troisième ou quatrième place selon les années au plan mondial et contribue à semer la mort au Yémen, en Égypte et ailleurs, en violation du droit européen qui interdit les ventes d'armes à des États en guerre, ou susceptibles d'utiliser ces armes contre leur population.
- Aujourd'hui, il franchit un nouveau pas extrêmement dangereux, en affirmant qu'il est nécessaire d'engager la France dans une économie de guerre faite pour durer.



Le Mouvement de la Paix condamne la déclaration du président Macron et en appelle à la mise en œuvre d'une économie pour la Paix

Le Mouvement de la paix a condamné avec fermeté l'agression de la Russie contre l'Ukraine et demandé que la France agisse pour un cessez-le-feu immédiat et une solution diplomatique négociée, et par courrier du 28 février adressé au Président de la République, il a fait une série de propositions pour stopper la guerre en Ukraine tout en demandant au président de la République de ne pas s'installer dans la guerre.

La France, au contraire, doit prendre des initiatives au plan Européen et mondial pour un cessez-le-feu immédiat en Ukraine et pour une solution négociée évitant des milliers de morts. La réponse aux grands problèmes sociaux et écologiques auxquels l'humanité toute entière est confrontée exige une économie de paix portant des politiques économiques, sociales, culturelles et environnementales au plan national et international pour construire une sécurité humaine et écologique ayant pour objectif la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), c'est-à-dire la construction d'un monde de justice sociale et écologique, de solidarité et de paix.

PLUS QUE JAMAIS LA MOBILISATION DE L'OPINION PUBLIQUE EST NÉCESSAIRE

Plus que jamais, la mobilisation de l'opinion publique, pour la défense de la paix et la promotion d'une culture de la paix est nécessaire, c'est pourquoi le Mouvement de la Paix appelle ses comités, ses militants, la population à se mobiliser :

- Pour un cessez-le-feu immédiat en Ukraine et une solution diplomatique négociée ;
 - Pour que la France signe le traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN) entré en vigueur le 21 janvier 2021, alors que les 83 états signataires de ce traité sont réunis à Vienne pour avancer dans la mise en œuvre de celui-ci.
 - En signant la pétition demandant la levée du secret sur les ventes d'armes en France.
 - En exigeant que le président de la République revienne sur sa décision de supprimer le corps diplomatique ;
 - **Appelle à des délégations unitaires auprès des autorités pour faire connaître ces exigences dans les deux semaines à venir ;**
 - Appelle tous ses ami·e·s à rejoindre le Mouvement de la Paix soit en adressant une lettre ou un mail demandant à être membre du Mouvement de la Paix à national@mvtpaix.org soit en adhérant en ligne : www.mvtpaix.org/wordpress/nous-rejoindre/ (cotisation minimale 2022 fixée à 5 euros) ;
 - Appelle à créer dans toutes les communes, les universités, les lycées, les hôpitaux et les entreprises, des comités de paix pour aider au rassemblement et à l'action pour construire un monde de paix et une France de paix. www.mvtpaix.org/wordpress/creer-comite/
- Pour signer les pétitions allez sur : www.mvtpaix.org/wordpress/petitions
 - Pour voir nos déclarations aller sur : www.mvtpaix.org/wordpress/communiqués

Pour son avenir, l'humanité n'a d'autre chemin que la Paix



Le Mouvement de la Paix
Saint-Ouen, le 14 juin 2022